



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



UNION DES ENTREPRISES
DE TRANSPORT ET DE LOGISTIQUE DE FRANCE



Paris, le 25 juillet 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Entretien des Organisations Professionnelles du Transport Routier Avec Élisabeth Borne, Ministre des Transports

Le Gouvernement ne peut pas prendre un alibi écologique sous prétexte de financer la rénovation des infrastructures sur le dos des transporteurs

Les organisations professionnelles du transport routier, la FNTR, l'Union TLF et la FNTV, ont été reçues à leur demande mercredi 25 juillet par la Ministre des Transports Élisabeth Borne pour réitérer leur opposition catégorique à toute taxation supplémentaire et ce, quelle qu'en soit la forme. Elles contestent fermement tous les alibis écologiques avancés.

Lors de cet entretien, la Ministre des Transports a assuré qu'aucun arbitrage définitif n'avait été rendu à ce jour. Néanmoins, le principe d'une taxation supplémentaire semble acquis, alors que ce qui a été collecté au titre de la route n'a pas été utilisé pour son entretien.

Les Organisations Professionnelles soulignent que l'ensemble des usagers de la route s'acquittent de 39 milliards d'euros chaque année, recettes permettant largement à l'État de financer l'entretien et le renouvellement des infrastructures.

La FNTR, l'Union TLF, la FNTV dénoncent le fait que ces recettes collectées au titre de la route depuis des années n'ont apparemment pas été utilisées à cet usage au regard du rapport d'audit commandité par l'État sur l'état des routes et réclament un audit indépendant pour savoir comment ont été et sont utilisées ces recettes.

Les Organisations Professionnelles exigent un message clair et le respect de la parole de l'État

Depuis des mois les 40.000 entreprises du transport routier, engagées depuis déjà plus de 20 ans dans une mutation écologique sans précédent pour une mobilité plus propre, entendent simultanément qu'elles vont certainement être à nouveau taxées et qu'en même temps rien n'est arbitré : un peu de courage politique que diable !

La FNTR, l'Union TLF, la FNTV exigent désormais du Gouvernement un message clair et le respect de la parole de l'État. En effet et pour ultime rappel, l'augmentation de la fiscalité du carburant de 4 centimes par litre dont s'acquittent les transporteurs était la contrepartie pour solde de tout compte de l'abandon de l'écotaxe en 2014.

Contacts Presse

FNTR: Florence Berthelot -01 44 29 04 24 - dg@fntr.fr
Union TLF: Claude Blot - 01 53 68 40 90 - cblot@e-tlf.com
FNTV : Ingrid Mareschal : 01 40 82 62 72 ingrid.mareschal@fntv.fr



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



UNION DES ENTREPRISES
DE TRANSPORT ET DE LOGISTIQUE DE FRANCE



A PROPOS DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES TRANSPORTS ROUTIERS

La Fédération Nationale des Transports Routiers est la 1ère organisation professionnelle des transports routiers, représentant des entreprises de toutes tailles. La FNTR accompagne au quotidien les entreprises du secteur, défend leurs intérêts et anticipe les évolutions de la Profession. Des missions rendues possibles par un maillage unique en région, un solide ancrage européen, une représentativité nationale et multisectorielle ainsi que des expertises économique, juridique, technique, sociale et environnementale.



Membres actifs La Chambre Syndicale du Déménagement (CSD)



et l'Unostra

A PROPOS DE L'UNION TLF

L'Union TLF, Entreprises de Transport et de Logistique de France, est la première organisation professionnelle couvrant l'ensemble des métiers de la chaîne du transport de marchandises et de la logistique. Elle compte, parmi ses adhérents, 50 des 100 premiers groupes de transport et logistique présents en France (Classement 2014 de l'Officiel des Transporteurs). Elle regroupe les principales entreprises de transport routier, messagerie-express, location de véhicules industriels, logistique, commission de transport, opérations de douane, organisation de transport international (ferroviaire, maritime, aérien, fluvial), agents et consignataires maritimes.

A PROPOS DE LA FNTV

La Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV) est une association professionnelle qui rassemble tous les métiers et toutes les entreprises (TPE, PME, groupes) du transport par autocar. Elle représente plus de 1000 entreprises de toutes tailles, sur tout le territoire français. Ses adhérents possèdent les 2/3 du parc d'autocars français (45.000 sur 67.000). Complémentaire aux autres modes, l'autocar est un mode de transport contemporain, sûr, confortable, écologique et économique.

Grâce à son expertise du transport par autocar et à sa présence au plus près des territoires, avec ses unions régionales qui la composent, la FNTV porte auprès des élus et des pouvoirs publics locaux et nationaux des propositions qui traduisent les attentes de ses adhérents et anticipent les enjeux du secteur.